

*Droit fiscal*

**M. McRae:** Le grand fleuve Churchill sera dérivé dans le fleuve Nelson.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McRae:** Il faut reconsidérer certains de ces projets en tenant compte de nos besoins. Avons-nous vraiment besoin de cette dérivation? A quoi servira cette électricité? L'utilisera-t-on au Canada ou la vendra-t-on aux États-Unis?

**M. Epp:** Vous ne savez pas ce dont vous parlez.

**Le président:** A l'ordre. Nous avons de la difficulté à maintenir l'ordre. Le député a invoqué le Règlement pour une raison que la présidence n'a pas bien comprise en raison de problèmes de communication. Toutefois, si les députés veulent bien s'adresser à la présidence au lieu de s'interpeller directement les uns les autres, cela simplifierait les choses et le débat pourrait progresser.

**Des voix:** Bravo!

**M. McRae:** Monsieur le président, j'aimerais suggérer une ou deux choses que nous devrions faire pour ramener ces 107 milliards à un montant plus raisonnable. L'une de mes suggestions touche à la conservation des ressources, question dont on discute à la Chambre depuis déjà quelques semaines. La deuxième concerne la diminution des exportations. Je ne parle pas uniquement des exportations de pétrole et de gaz car on en a déjà parlé. Je parle de l'exportation de l'électricité non seulement comme telle, mais sous une forme semi-transformée, l'uranium enrichi, par exemple. Nous devons étudier les choses soigneusement et voir comment nous allons pouvoir réduire ces 107 milliards de dollars.

**Des voix:** Votre temps est écoulé.

**M. McRae:** Je pourrais poursuivre encore longtemps sur le sujet, mais je voudrais d'abord demander au ministre de nous parler des effets à long terme de ces redevances et de nous dire s'il prévoit que le gouvernement fédéral devra réduire l'ampleur de certains de ses projets. J'aimerais aussi qu'il parle de la collaboration avec les provinces et du partage du revenu de ces redevances avec tous les Canadiens.

**Des voix:** Le vote!

**M. Smith (Churchill):** En écoutant parler le député de Fort William, je me suis aperçu qu'il ne connaissait rien à la question dont il parlait, c'est-à-dire le détournement de cours d'eau dans la circonscription de Churchill. S'il allait aux renseignements, il saurait que le gouvernement fédéral participe à ce projet tout comme le gouvernement provincial. Je pense qu'il ferait mieux de commencer par se renseigner avant de prendre le mors aux dents sur des questions auxquelles il ne connaît rien.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Le vote!

**M. McRae:** Je tiens à dire que j'ai peut-être été induit en erreur, mais je dois dire que je m'intéresse énormément depuis deux ou trois ans au fleuve Churchill et au fait que

[M. McRae.]

les Indiens de cette région n'ont reçu ni garantie ni indemnisation pour leurs terres submergées. Je m'inquiète aussi de voir que l'on va assécher un fleuve comme le fleuve Churchill.

**Le président:** A l'ordre. La question était peut-être en partie hors sujet, mais la réponse l'est sans aucun doute.

● (2040)

**Des voix:** Le vote!

[Français]

**M. Blais:** Monsieur le président, je veux discuter directement de l'amendement à l'étude, . . .

**Une voix:** Prenez votre temps.

**M. Blais:** . . . car je considère que cet amendement du bill C-49 donne à tout le débat qui dure depuis plus de 12 jours tout son caractère. En effet, l'amendement qui a été proposé par le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) est une manifestation du désir des députés conservateurs progressistes de l'Alberta.

En effet, monsieur le président, vous vous souviendrez que l'an dernier, en 1974, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) a présenté à la Chambre un bill sur l'administration du pétrole, qui tendait en effet à légiférer, à établir le système, l'entente qui avait été conclue entre toutes les provinces et le gouvernement fédéral. A ce moment-là, les députés de l'Alberta voulaient s'opposer à ce que ce bill soit adopté, parce qu'ils avaient un peu peur des dispositions du budget Turner de mai, qui était annoncé.

Une fois que ce budget a été présenté par le gouvernement et le ministre des Finances (M. Turner), ils se sont opposés au bill sur l'administration du pétrole et ont voté contre le budget, car ce bill et le budget, dans les circonstances, n'étaient pas acceptables aux députés de l'Alberta, puisqu'ils considéraient, ces gentils messieurs, que le gouvernement central s'ingérait sans raison dans le domaine de la juridiction provinciale. Ce qui était complètement faux. Et pourquoi dis-je que c'est faux, monsieur le président? Simplement parce que, nonobstant le fait que les conservateurs progressistes et les néo-démocrates qui siègent à leur gauche se sont acharnés à essayer de soulever la population à leur avantage, ils ont échoué totalement. Ils ont eu toute la chance du monde, monsieur le président, car depuis le mois de mai 1974 nous ne discutons que de ces fichues dispositions à la Chambre. Nous ne légiférons ici, depuis 1974, que dans les intérêts de la province de l'Alberta. Malgré tout l'amour que j'ai pour cette province et de ses citoyens, je ne considère pas que la Chambre devrait s'orienter seulement vers cette province.

Monsieur le président, je suis persuadé que si vous nous donniez encore 15 jours, nous serions encore à étudier ce même amendement.

[Traduction]

J'apprécie les observations qu'a faites la présidence tantôt en nous rappelant que nous avons tous une obligation envers la Chambre. Je suis fermement en faveur de l'article 75C du Règlement visant à limiter le débat de la Chambre . . .

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!